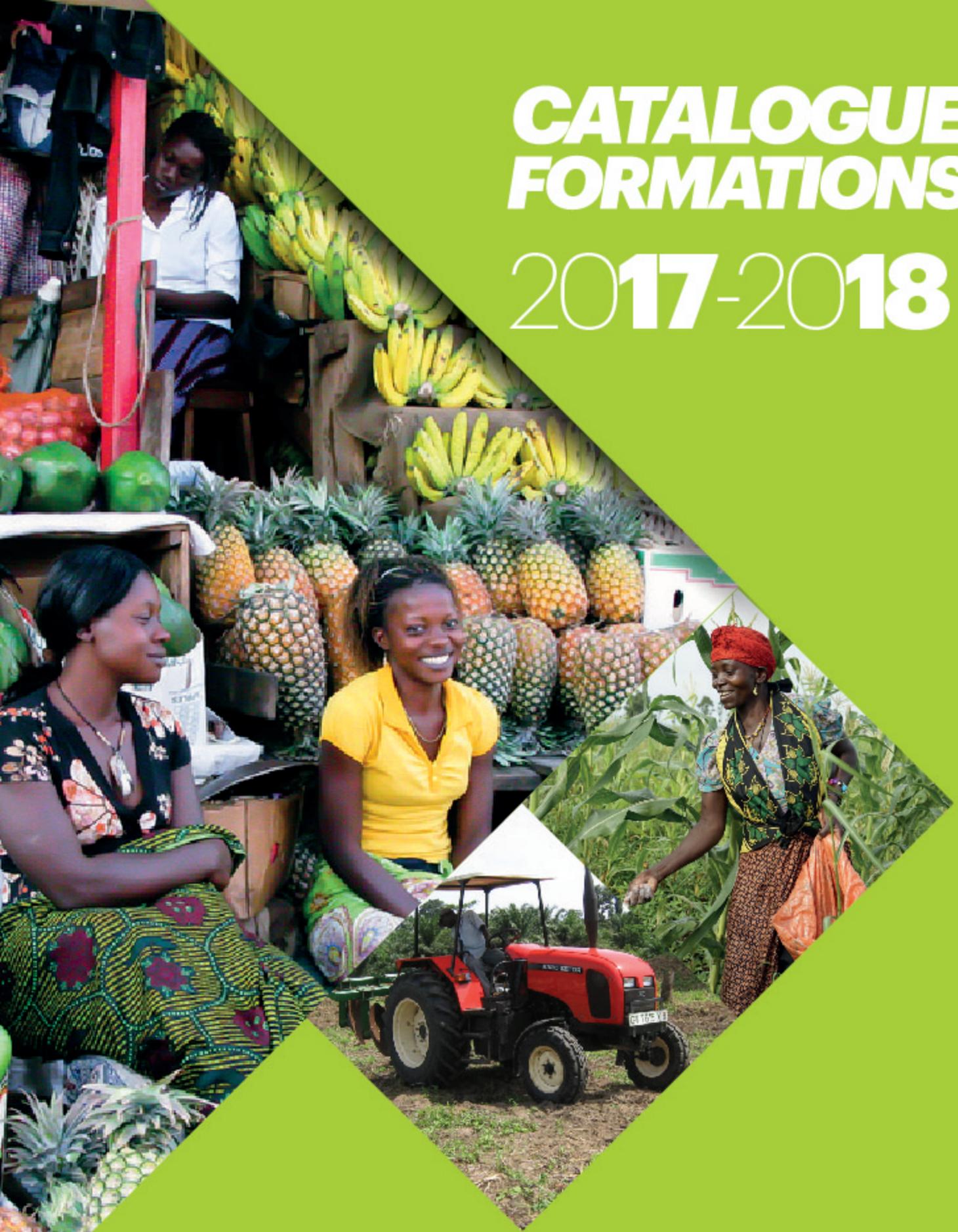


# CATALOGUE FORMATIONS

## 2017-2018



**FINAGRO**  
LA FIANCIÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGRI-INDUSTRIE



**Promouvoir le financement  
des secteurs de l'agriculture  
et de l'agro-industrie**

# SOMMAIRE

## LES THÈMES DE FORMATION GÉNÉRAUX (TFG)

TFG 00 : ENVIRONNEMENT ET CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROJETS AGRICOLES ET AGRO-INDUSTRIELS	5
TFG 01 : LA GESTION DU RISQUE EN AGRICULTURE IDENTIFICATION, ÉVALUATION, ET MESURES DE MITIGATIONS	6
TFG 02 : LE FINANCEMENT DES CHAINES DE VALEUR AGRICOLES	7
TFG 03 : ENVIRONNEMENT LÉGAL ET REGLEMENTAIRE DU SECTEUR AGRICOLE	8
TFG 04 : GESTION DU FONCIER AU BÉNIN : CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE, PRATIQUE ET IMPACT SUR LE FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE	9
TFG 05 : TECHNIQUES ET OUTILS DE MOBILISATION DE RESSOURCES POUR LA RÉALISATION DES PROJETS AGRICOLES ET AGRO-INDUSTRIELS	10
TFG 06: GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ENTREPRISES AGRICOLES ET AGRO-INDUSTRIELLES	11

## LES THÈMES DE FORMATION SPÉCIFIQUES (TFS)

TFS 01 : FINANCEMENT DES CHAÎNES DE VALEUR DE LA FILIERE ANACARDE	13
TFS 02 : FINANCEMENT DES CHAÎNES DE VALEUR DE LA FILIERE ANANAS	14
TFS 03 : FINANCEMENT DES CHAÎNES DE VALEUR DE LA FILIERE KARITÉ	15
TFS 04 : FINANCEMENT DES CHAÎNES DE VALEUR DES FILIÈRES ÉMERGENTES : CAS DU SOJA	16
TFS 05 : DÉREGLLEMENTS CLIMATIQUES ET RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES DE PRODUCTION POUR SOUTENIR LA PRODUCTIVITÉ	17
TFS 06 : ACTE UNIFORME DU 15 DÉCEMBRE 2010 RELATIF AU DROIT DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES : QUELLES PERSPECTIVES POUR LES ENTREPRISES COOPÉRATIVES AGRICOLES ?	18
TFS 07 : GESTION DES PROJETS « PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ (PPP) » EN AGRICULTURE	19
TFS 08 : PLAIDOYER POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE : STRATÉGIE, DÉMARCHÉ MÉTHODOLOGIQUE ET OUTILS	20

## LES THÈMES DE PLAIDOYER ET DE SENSIBILISATION SUR LE FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE (TPS)

TPS 01 : FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ (CONFÉRENCE PUBLIQUE)	22
TPS 02 : FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE : ÉTAT DES LIEUX, ENJEUX ET PERSPECTIVES (CAUSERIE-DEBAT)	22
TPS 03 : FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE : MEILLEURES PRATIQUES, FINANCE INCLUSIVE ET FINANCE DIGITALE (CAUSERIE-DEBAT)	22
TPS 04 : PME/PMI & AGROBUSINESS : CRÉNEAUX ET MOYENS DE VALORISATION DES PRODUCTIONS LOCALES PAR LA TRANSFORMATION	22

**Amouda Céline SAÏZONOU AKADIRI**

*Directrice Générale*



## **MOT DE LA DIRECTION**

L'agriculture représente une part essentielle de l'économie de tous les pays africains. Elle a donc son rôle à jouer dans la résolution des priorités continentales que sont l'éradication de la pauvreté et de la faim, la dynamisation du commerce intra-africain et des investissements, l'industrialisation rapide et la diversification économique, la gestion durable des ressources et de l'environnement et la création d'emplois, la sécurité et la prospérité partagée.

En Afrique au sud du Sahara et singulièrement au Bénin, le financement est identifié comme l'une des principales contraintes au développement de l'agriculture, ainsi que des secteurs secondaire et tertiaire dont elle constitue le soubassement.

Le secteur agricole est réputé difficile en raison de son organisation déficiente, de l'insuffisant professionnalisme, de la faible efficacité des agriculteurs et des risques covariants auxquels il est confronté. Les expériences d'ici et d'ailleurs montrent à suffisance que la promotion du financement de ces secteurs, exige des conditions minimales de succès au nombre desquelles, se trouve en bonne place, la qualité des ressources humaines de tous les acteurs notamment les institutions financières qui sont au cœur des politiques de financement.

En effet, pour une judicieuse appréciation des risques liés au financement des projets et microprojets et un meilleur suivi des projets financés, il est indispensable de disposer au niveau des institutions financières de personnel outillé et familiarisé aux réalités de ces secteurs.

Fidèle à sa vocation de faciliter l'intermédiation financière au profit des acteurs des secteurs agricole et agro-industriel à travers des outils innovants et une meilleure connaissance des réalités du monde agricole, le Cabinet Conseils, la Financière de l'Agriculture et de l'Agro-industrie (FINAGRO S.A) propose chaque année, un programme de formation pour l'amélioration de leurs capacités à appréhender les déterminants de l'environnement de l'entreprise agricole, les risques potentiels et les moyens innovants d'action.

Le présent catalogue présente les propositions pour la période 2017-2018.

Ce programme, enrichi des expériences des exercices passés comporte dix-neuf thèmes répartis en trois groupes. Il reste toutefois flexible et modulable en fonction des stratégies d'intervention et des besoins des acteurs. Les différentes thématiques qui se complètent dans une approche progressive, permettront entre autres :

- aux cadres de l'institution financière de disposer des outils nécessaires pour l'analyse des dossiers de crédit agricole et agro-industriel ;
- aux dirigeants de l'institution financière une prise de décision rapide avec un minimum de risques ;
- aux entreprises et promoteurs agricoles de s'approprier efficacement des avancées obtenues aux plans institutionnel, légal et opérationnel pour une plus grande professionnalisation de leurs activités ;
- aux décideurs économiques et politiques de mieux appréhender les nids de prospérité que recèlent les secteurs agricole et agro-industriel afin d'opérer les choix nécessaires.

Nos sincères remerciements à toutes et à tous ceux qui ont fait et continuent de faire confiance à la FINAGRO S.A.

Ensemble, relevons les défis du développement des secteurs agricole et agroindustriel béninois.

# PRÉSENTATION FINAGRO S.A.

La FINANCIÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGRO-INDUSTRIE (FINAGRO.SA) est un cabinet conseils et d'ingénierie financière spécialisé dans le financement des secteurs agricole et agro-industriel, à travers la mise en œuvre des mécanismes devant faciliter l'intermédiation financière au profit des acteurs de ces secteurs.

## 1 PÔLES STRATÉGIQUES D'INTERVENTION

- Pour les institutions financières elle veut se positionner comme un partenaire crédible, efficace et professionnel, capable de les accompagner dans la mise en œuvre de leur stratégie de financement des secteurs agricole et agro-industriel ;
- Pour les acteurs des secteurs agricole et agro-industriel, en développant des outils qui favorisent le financement de ces secteurs, elle a la volonté de faciliter leur accès aux ressources financières à des conditions adaptées.

## 2 ATOUTS

- Répertoire d'experts confirmés, multidisciplinaires et expérimentés dans ses domaines d'intervention
- Réseau de partenaires techniques spécialisés dans la gestion des risques
- Outils pointus, modernes et adaptés aux défis du financement des secteurs agricole et agro-industriel
- Méthodes et procédures qui allient compétence et efficacité

## 3 SERVICES OFFERTS

- Etude des dossiers de crédits soumis au financement des partenaires techniques et financiers et aux institutions financières
- Suivi technique des projets des secteurs agricole et agro-industriel financé par les ressources des acteurs sus-indiqués
- Conseil et assistance aux acteurs, dans la recherche et la mobilisation de ressources financières pour des projets agricoles et agro-industriels
- Conseil, gestion et suivi opérationnels des financements aux secteurs agricoles et agro-industriels
- Gestion pour le compte d'autrui des ressources destinées à la garantie des projets des secteurs agricole et agro-industriel
- Accompagnement des PTF et institutions financières, sur les dossiers de crédit agricole et agro-industriel
- Formation et renforcement des capacités des personnels des institutions financières en matière de crédit agricole
- Assistance des opérateurs des secteurs agricole et agro-industriel pour l'accès aux marchés (nationaux et internationaux) de leurs produits.

A man with a short beard and hair, wearing an orange t-shirt and dark trousers, is leaning over in a cornfield. He is looking down at the plants with a slight smile. The background is filled with tall green corn stalks under a clear blue sky. The text is overlaid in the center of the image.

**LES THÈMES  
DE FORMATIONS GÉNÉRAUX  
(TFG)**

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les orientations stratégiques à moyen terme projettent de faire du Bénin, à l'horizon 2020, une puissance agricole dynamique, compétitive, attractive, respectueuse de l'environnement, créatrice de richesse et répondant aux besoins de développement économique et social de la population.

Cette vision, ne peut devenir réalité qu'à condition que le problème du financement de l'agriculture et de l'agro-industrie au Bénin soit efficacement réglé. Le constat peut être fait que le système bancaire dont le rôle est de financer l'économie n'intervient que marginalement dans le financement de l'agriculture et de l'agro-industrie au Bénin. L'inadéquation des financements en faveur de ce secteur explique en grande partie les faibles performances observées.

Elle est due entre autres aux facteurs suivants :

- l'absence d'une institution de garantie des crédits agricoles ouverts au profit des producteurs;
- les difficultés à monter un dossier de crédit agricole adéquat, avec les éléments d'une comptabilité adaptée au secteur;
- la méconnaissance par le système bancaire des réalités du milieu rural;
- les difficultés à évaluer les risques d'impayés dus le plus souvent à des facteurs exogènes.

La vocation de la FINAGRO S.A. est de sensibiliser davantage les acteurs du système bancaire sur l'importance majeure du financement du monde rural à travers une offre adaptée de renforcement de capacités des acteurs du secteur financier.



**3 JOURS**

### L'ENTREPRISE AGRICOLE ET SON ENVIRONNEMENT

L'agriculture : les systèmes et les cycles de production  
L'environnement physique et agro écologique  
L'environnement socio-économique  
L'environnement institutionnel et réglementaire  
L'analyse SWOT des secteurs agricoles et agro-industriel  
Les risques en agriculture et les mesures de mitigation

### LES NOTIONS DE FILIÈRE AGRICOLE ET DE CHAÎNE DE VALEUR AJOUTÉE AGRICOLE

La chaîne de valeur agricole : nouvelle approche de développement agricole  
Le cadre d'analyse de la chaîne de valeur ajoutée agricole (CVA)  
L'interaction entre les acteurs  
La notion de marché final  
Le cycle agronomique et le cycle d'affaires  
Le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole au Bénin : les filières à promouvoir

### LE FINANCEMENT AGRICOLE

Défis du financement agricole  
Concept du financement des CVA  
Modèles de financement des CVA  
Instruments de financement des CVA  
- financement commercial  
- financement par créances  
- nantissement des actifs corporels  
Instruments de réduction des risques  
Aménagements financiers incitatifs  
Pré requis et responsabilité d'un agent de crédit agricole

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Donner aux cadres des institutions financières, experts et autres professionnels de la finance, les connaissances et outils pratiques pour mieux cerner les enjeux du crédit agricole et surmonter les difficultés dans le financement des projets.

A l'issue de cette formation, les participants doivent pouvoir :

- Comprendre le fonctionnement d'une entreprise agricole et les relations avec son environnement,
- Comprendre les enjeux du financement des activités agricoles et les défis techniques que cela implique,
- Connaître les spécificités de l'environnement agro écologique, économique et institutionnel de l'entreprise agricole béninoise,
- Cerner les risques liés aux secteurs agricole et agro-industriel,
- Maîtriser les techniques et critères d'appréciation des dossiers de crédit agricoles et agro-industriels,
- Maîtriser les normes des paramètres techniques d'appréciation des dossiers de crédit agricoles et agro-industriels.

## GROUPES CIBLES

Directeurs Généraux - Directeurs Financiers - Directeurs des risques  
Chargés de crédit - Chargés de projet - Chargés des PME/PMI et de la Mésio finance.

## MÉTHODOLOGIE

- Exposé didactique oral à partir d'un diaporama, échanges de pratiques et d'expérience entre participants, travaux en sous-groupes.
- Des études de cas seront réalisées ainsi que des visites des entreprises agricoles et agro-industrielles.

### VISITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Trois différents sous-secteurs à visiter : agriculture, élevage (aviculture, pisciculture, aquaculture) et transformation (palmier à huile, ananas, anacarde et karité)

### LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROJETS AGRICOLES ET AGRO-INDUSTRIELS

- L'environnement institutionnel et légal, statut juridique et organisation de l'entreprise agricole
- L'expérience et les compétences du promoteur, la situation environnementale de l'implantation du projet, l'organisation de la filière concernée
- Les normes techniques de production (intrants, itinéraire technique, procédés de fabrication etc.)
- Les circuits d'approvisionnement des intrants
- Les marchés d'écoulement des extrants : situation de la demande et de l'offre, concurrence,
- Affiliation à des dispositifs de mise à marché
- L'évaluation d'un dossier de projet agricole

### LES PARAMÈTRES TECHNIQUES D'ÉVALUATION DES PROJETS AGRICOLES ET LES NORMES INDIQUÉES POUR LES PRINCIPALES CHAÎNES DE VALEUR AJOUTÉE

- Filières végétales : cultures vivrières, cultures de rente, arboriculture, agroforesterie
- Filières animales : aviculture, élevage ovin et bovin, cuniculture (lapins)
- Production halieutique et aquacole
- Transformation des produits agricoles (noix de palme, ananas, karité et amande de cajou)

### II CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le secteur agricole béninois constitue l'une des principales sources de la croissance de l'économie nationale. Il participe également au processus de développement économique et social dans la mesure où il concourt à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté. Le secteur agricole procure des emplois saisonniers à la majeure partie de la population active de notre pays (estimée entre 60 et 70%) ; par contre, il ne contribue qu'à concurrence de 20% à la formation du Produit Intérieur Brut. Le principal secteur pourvoyeur d'activités et d'emplois saisonniers de notre pays reste le secteur agricole.

Quand bien même ce secteur dispose d'énormes potentialités, sa contribution au développement de l'économie nationale reste faible en raison de sa forte dépendance des aléas climatiques, de l'insuffisance de professionnalisme dans le secteur, de la faible modernisation (moins de 2% des surfaces agricoles sont irriguées), du défaut de mécanisation, du faible niveau des échanges commerciaux favorisé par l'absence de voies carrossables en toute saison, du défaut de transformation des produits agricoles, et du faible revenu des producteurs agricoles.

Il en résulte que l'agriculture est l'une des activités économiques les plus risquées. Les manifestations du risque agricole telles que les chocs négatifs auxquels les agriculteurs sont confrontés affectent leur capacité de travail en réduisant leur consommation ou affectent leur niveau de capitalisation en les obligeant à effectuer des ventes de détresse (bétail, terres, produits en cours, etc.). Les chocs négatifs peuvent donc plonger les agriculteurs dans un cercle vicieux de paupérisation et affecter leurs partenaires tels que les institutions financières et les consommateurs.

A ce titre la formation en gestion du risque constitue une contribution importante à la performance des acteurs agricoles.

### II OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif global de la formation est de familiariser les participants avec les instruments de contrôle du risque en agriculture.

De manière spécifique, il s'agit d'amener les participants à :

- Identifier les risques liés à tout projet touchant l'agriculture
- Classer les risques selon leur degré de sévérité
- Mettre en œuvre un plan sommaire d'analyse de risque des contrats agricoles
- Concevoir un plan de gestion des risques liés aux projets agricoles
- Intégrer le plan de gestion de risque dans les contrats agricoles

### II GROUPES CIBLES

- Responsables des agents opérationnels des banques, des SFD et des institutions d'assurance.
- Responsables des projets agricoles
- Responsables d'institution d'appui au secteur agricole

### II MÉTHODOLOGIE

- Exposés sur la base de présentations PowerPoint
- Etudes de cas
- Débats et échanges d'expériences entre participants
- Visite de terrain



**MODULE 1 : CONCEPT DE RISQUE & D'ANALYSE DE RISQUE**

**MODULE 2 : RAPPELS STATISTIQUES**

**MODULE 3 : EQUATION FONDAMENTALE, TYPES & SEVERITE DES RISQUES EN AGRICULTURE**

**MODULE 4 : PROCESSUS D'ANALYSE DE RISQUE**

**MODULE 5 : OUTILS DE GESTION DU RISQUE AGRICOLE**

**MODULE 6 : ARCHITECTURE DES CONTRATS & DES POLITIQUES EN SITUATION DE RISQUE**

**MODULE 7 : VISITE DE TERRAIN & APPLICATIONS**

**CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le financement de l'agriculture est confronté à plusieurs contraintes dont l'inefficacité des structures de production et des politiques publiques mais également la méconnaissance par les financiers de l'activité agricole ainsi que des mécanismes de financement de la chaîne de l'agriculture.

Le financement de la chaîne de valeur, défini comme les mouvements de fonds entre les différents maillons d'une chaîne de valeur, est une approche globale axée non seulement sur l'emprunteur direct mais analyse plutôt la chaîne de valeur et ses liens internes afin de mieux structurer les financements en fonction des exigences.

Ainsi, de nombreux instruments financiers ont été adaptés ou développés afin d'être utilisés pour le financement des chaînes de valeur :

- (a) ceux basés sur le produit lui-même ;
- (b) ceux basés sur les comptes à recevoir ;
- (c) le financement basé sur des actifs fixes où le produit lui-même sert de garantie ;
- (d) différents produits qui aident à réduire le risque ; et
- (e) d'autres produits qui améliorent l'accès au crédit.

**OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Donner aux participants les principes clés qui vont les guider dans l'exercice de leur métier d'agent de crédit et de financement des activités agricoles vis-à-vis des acteurs du monde agricole.

**MÉTHODOLOGIE**

- Exposé didactique oral à partir d'un diaporama, échanges de pratiques et d'expérience entre participants, travaux en sous-groupes.
- Des études de cas ainsi que des visites d'entreprises agricoles et agro-industrielles seront réalisées.

**GROUPE CIBLES**

Responsables et agents opérationnels des institutions financières.

**3 JOURS****LE FINANCEMENT DES CHAÎNES DE VALEUR AGRICOLE**

1. DÉFIS DANS LE FINANCEMENT AGRICOLE
2. CONCEPT DU FINANCEMENT DES CHAÎNES DE VALEUR AGRICOLE (FCVA)
3. INSTRUMENTS DE FCVA
4. PRÉ-REQUIS ET RESPONSABILITÉ D'UN AGENT DE CRÉDIT AGRICOLE
5. EXEMPLES D'APPROCHES DE FCVA
6. ÉTUDE DE CAS
  - Warrantage
  - Financement des produits agricoles
7. VISITE DE TERRAIN
  - Débriefing
  - Synthèse et évaluation de l'atelier

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Avec une contribution de 32% à la formation du PIB, plus de 60% des emplois et 90% des recettes d'exportations, l'agriculture est un secteur stratégique pour le Bénin au plan économique et social. A ce titre, de nombreuses dispositions légales et réglementaires encadrent les initiatives et interventions dans ce secteur.

Pour entreprendre ou accompagner efficacement une initiative agricole et agro-industrielle, il est nécessaire de connaître les dispositions de ce cadre légal et réglementaire, ses forces et faiblesses.

C'est donc pour améliorer la connaissance que les acteurs directs et indirects du secteur agricole ont du cadre légal et réglementaire de leur secteur, que le Cabinet Conseils, la Financière de l'Agriculture et de l'Agro-industrie (FINAGRO S.A), a initié le présent séminaire de formation.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif général de cette formation est de renforcer la connaissance du cadre légal et réglementaire du secteur béninois.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Comprendre l'importance du secteur agricole dans l'économie béninoise ;
- Connaître les grands domaines du secteur qui font objet de réglementation,
- Connaître pour chacun des domaines, les textes et dispositions majeurs au plan national, régional et international.

## GROUPES CIBLES

- **Au niveau du secteur agricole** : les Directeurs Généraux, Directeurs des Opérations/Exploitations, Directeurs Commerciaux et les responsables à divers niveaux des entreprises agricoles et agro-industrielles.
- **Au niveau du secteur financier** : Directeurs Généraux, Directeurs Financiers, Directeurs des risques, Chargés de crédit, Chargés de projet, Chargés des PME/PMI et de la Méso finance, Directeurs des opérations des banques et structures financières décentralisées.

## MÉTHODOLOGIE

L'atelier se déroulera en trois (03) séquences de :

- Présentations PowerPoint
- Débats
- Visite de terrain



**3 JOURS**

## MODULES

- DÉFIS DU FINANCEMENT AGRICOLE
- LE SECTEUR AGRICOLE DANS L'ÉCONOMIE BÉNINOISE
- LA RÉGLEMENTATION FONCIÈRE AU BÉNIN
- LA RÉGLEMENTATION RELATIVE À L'APPROVISIONNEMENT ET À L'UTILISATION DES INTRANTS AGRICOLES
- LA RÉGLEMENTATION DE L'ORGANISATION DES ACTEURS ET DE LA PRODUCTION AGRICOLE AU BÉNIN
- LA RÉGLEMENTATION DE LA RECHERCHE, LA VULGARISATION ET LE CONSEIL AGRICOLES
- LA RÉGLEMENTATION DU COMMERCE NATIONAL, RÉGIONAL ET INTERNATIONAL DES PRODUITS AGRICOLES
- AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES
- ANALYSE DES FORCES ET FAIBLESSES DU CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE
- VISITE DE TERRAIN

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Jusqu'à l'adoption de la Loi N°2013-01 du 14 août 2013 portant Code Foncier et Domanial en République du Bénin, la gestion du foncier était encadrée par un dispositif archaïque, source de querelles fratricides, entraînant des procès onéreux et interminables et débouchant sur des décisions de justice, sources de drames familiaux. La gestion du foncier au Bénin est caractérisée par un dualisme juridique qui faisait cohabiter les lois héritées de la colonisation et le coutumier. Cette situation a eu pour conséquence le développement d'une mafia foncière et le bradage forcené des terres, toutes choses qui ont induit une grande insécurité foncière défavorable au développement de l'agriculture et à son financement.

La Loi N°2013-01 du 14 août 2013 portant Code Foncier et Domanial en République du Bénin a pour vocation d'assurer la stabilité foncière et d'instaurer une sécurité foncière et domaniale, elle contribue à la création et au renforcement des droits de propriété qui sont essentiels à la création de la richesse. En dernier ressort la nouvelle Loi participe à l'amélioration du Climat des affaires.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif global de la formation est de familiariser les participants avec les grandes lignes du nouvel arsenal juridique relatif à la gestion du foncier, de leur faire connaître les avancées induites par la loi et les implications pour le secteur agricole en termes de (i) preuve de la propriété, (ii) mise en place de nouvelles procédures de formalisation des droits fonciers et (iii) encadrement temporel des procédures et régulation de l'accès au foncier.

De manière spécifique, il s'agit d'amener les participants à :

- Connaître les principales innovations de la nouvelle Loi
- Identifier les impacts sur l'activité agricole
- Identifier les opportunités induites pour le financement des entrepreneurs agricoles
- Identifier les procédures de formalisation des droits fonciers pour une constitution plus efficace des sûretés réelles nécessaires au crédit agricole.

## GROUPES CIBLES

- **Au niveau du secteur agricole** : les Directeurs Généraux, Directeurs des Opérations, Directeurs d'Exploitation, Directeurs commerciaux et les responsables à divers niveaux des entreprises agricoles et agro-industrielles, responsables des Exploitations Familiales Paysannes (EFA)
- **Au niveau du secteur financier** : Directeurs Généraux, Directeurs Financiers, Directeurs des Risques, Chargés de Crédit, Chargés des PME/PMI et de la Méso finance, Directeurs des Opérations des banques et Systèmes Financiers Décentralisés

## MÉTHODOLOGIE

- Exposés sur la base de présentations PowerPoint
- Etudes de cas
- Débats et échanges d'expériences entre participants
- Visite de terrain



3 JOURS

MODULE N°1 : ETAT DES LIEUX DU FONCIER AU BÉNIN

MODULE N°2 : LES GRANDES LIGNES DE LA LOI N°2013-01 DU 14 AOÛT 2013 PORTANT CODE FONCIER ET DOMANIAL EN RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MODULE N°3 : LES IMPLICATIONS DE LA LOI N°2013-01 DU 14 AOÛT 2013 PORTANT CODE FONCIER ET DOMANIAL EN RÉPUBLIQUE DU BÉNIN SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

- IMPACT SUR LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

- IMPACT SUR LA CONSTITUTION DES SÛRETÉS RÉELLES POUR LE FINANCEMENT BANCAIRE

MODULE N°4 : CONDITIONS D'APPLICABILITÉ DE LA LOI AU PROFIT DU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE

- RÔLE DE L'ÉTAT ET DES STRUCTURES DÉCENTRALISÉES

- RÔLE DE L'APPAREIL JUDICIAIRE : MAGISTRATS ET AUXILIAIRES DE JUSTICE

VISITE DE TERRAIN

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les orientations stratégiques pour le développement du secteur agricole et le renforcement de la résilience des populations vulnérables contenues dans le Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA), ambitionnent de faire du secteur agricole béninois «un secteur dynamique à l'horizon 2025, compétitif, attractif, résilient aux changements climatiques et créateur de richesses répondant de façon équitable aux besoins de sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population béninoise et de développement économique et social de toutes les couches de la population du pays ».

L'AXE N°5 du PSDSA porte sur la « Mise en place de mécanismes de financements et d'assurance adaptés et accessibles aux différents types d'exploitations agricoles et catégories d'acteurs des maillons des filières agricoles y compris les femmes, les jeunes et les néo-entrepreneurs ». Il place ainsi la problématique du financement des entreprises agricoles au cœur du PSDSA dont la mise en œuvre est fondée sur le rôle prépondérant du secteur privé. Dans cette logique, la professionnalisation des entreprises agricoles de type familial et la promotion de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes deviennent des enjeux majeurs. Il en résulte que le renforcement de capacités de cette catégorie de promoteurs agricoles en matière de mobilisation et de gestion de ressources pour la réalisation des projets devient une priorité.

La vocation de la FINAGRO S.A. est de faciliter l'accès des promoteurs agricoles, toutes catégories confondues au financement des institutions financières. L'atteinte de cet objectif passe par la familiarisation des acteurs agricoles aux procédures et exigences du secteur financier et par la maîtrise des techniques et outils nécessaires pour capter les financements nécessaires au développement des exploitations agricoles.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Renforcer les capacités des entreprises agricoles, en l'occurrence les Exploitations Familiales Paysannes (EFA) sur les techniques et outils de mobilisation des ressources et leur gestion économique et financière.

A l'issue de cette formation, les participants doivent pouvoir :

- Evaluer leurs besoins de financement et élaborer un plan d'affaires
- Défendre leur plan d'affaires devant une institution financière
- Planifier les activités relatives à l'exécution du microprojet
- Disposer et maîtriser des outils simplifiés de gestion
- Calculer le chiffre d'affaires, les charges d'exploitation, le prix de revient et déterminer le profit/marge nette de l'activité menée.

## GROUPES CIBLES

- Promoteurs agricoles
- Organisations professionnelles agricoles
- Projets/programmes de financement agricole

## MÉTHODOLOGIE

- Cours théoriques sur la base de présentations PowerPoint
- Débats et échanges d'expériences entre participants
- Etudes de cas
- Visite de terrain

**3 JOURS**



MODULE N°1 : LA PLANIFICATION ET LE CYCLE DE GESTION D'UN PROJET

MODULE N°2 : L'IDENTIFICATION ET LE MONTAGE D'UNE IDÉE DE PROJET : PRINCIPES TECHNIQUES ET OUTILS

MODULE N°3 : LE SECTEUR AGRICOLE BÉNINOIS : CONTRAINTES ET OPPORTUNITÉS

MODULE N°4 : BIEN COMMUNIQUER, NÉGOCIER ET MOBILISER AUTOUR SON PROJET

MODULE N°5 : LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE : PRINCIPES, TECHNIQUES ET OUTILS

VISITE DE TERRAIN

**II CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

L'accès au financement demeure une contrainte majeure au développement des entreprises agricoles notamment les Exploitations Familiales Paysannes qui dominent le secteur agricole. Les entreprises agricoles quelle que soit la forme d'organisation sont caractérisées par une faible capacité à produire une information financière et comptable fiable.

Cette faiblesse constitue en dehors des risques covariants inhérents au secteur agricole, l'une des principales raisons avancées par les institutions financières pour justifier leur manque d'empressement à financer les entreprises agricoles.

Dans ce contexte, le renforcement des capacités des exploitations et entreprises agricoles revêt une importance capitale et présente un double intérêt, à savoir :

- Le renforcement du professionnalisme et de l'efficacité des acteurs du monde agricole, ce qui permet de restaurer la confiance des institutions financières ;
- L'amélioration des capacités des entreprises agricoles à mobiliser des ressources et à les gérer avec un minimum d'orthodoxie.

**III OBJECTIFS DE LA FORMATION**

L'objectif global de cette formation est de renforcer les capacités en gestion financière et comptable des entreprises agricoles et en particulier des exploitations familiales.

De manière spécifique, il s'agit d'amener les participants à :

- Connaître les obligations des entreprises en matière d'organisation comptable (cadre légal et réglementaire)
- Connaître les principes de base de la comptabilité
- Connaître les outils et techniques de planification et de suivi financier dans l'exploitation agricole
- Connaître les techniques et outils de traitement comptable des informations dans l'exploitation.

**III GROUPES CIBLES**

- Promoteurs agricoles
- Administrateurs, Gérants et Responsables financiers de coopératives agricoles
- Organisations professionnelles agricoles
- Projets/programmes de financement agricole
- Organisations Non Gouvernementales.

**III MÉTHODOLOGIE**

- Exposés sur la base de présentations PowerPoint
- Etudes de cas
- Débats et échanges d'expériences entre participants
- Visite de terrain

**3 JOURS****MODULE N° 01 : L'ENTREPRISE AGRICOLE**

- TYPOLOGIE, ORGANISATION, SPÉCIFICITÉS ET CONTRAINTES

**MODULE N° 02 : LA COMPTABILITÉ DE L'ENTREPRISE :**

- PRINCIPES FONDAMENTAUX, RÈGLES ET TECHNIQUES
- COMPTABILITÉ DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

**MODULE N° 03 : LES TECHNIQUES ET OUTILS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE DANS L'ENTREPRISE AGRICOLE,**

- VISITE DE TERRAIN
- ÉTUDE DE CAS

**MODULE N° 04 : LES MODÈLES SIMPLIFIÉS D'ORGANISATION ET LES OUTILS FONDAMENTAUX DE TENUE DE LA COMPTABILITÉ DE L'ENTREPRISE AGRICOLE.**

A close-up photograph of a pineapple in the foreground, with a blurred background showing a market stall and people. The text is overlaid on the image.

**LES THÈMES  
DE FORMATION SPÉCIFIQUES  
(TFS)**

**— CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le concept du financement des chaînes de valeur est une réponse au financement de l'agriculture par des approches ou des institutions financières formelles qui a toujours présenté des difficultés. Pour les institutions financières, le financement de la chaîne de valeur (FCV) donne un nouvel élan portant à aller au-delà de la seule prise de considération du bénéficiaire direct du financement afin de mieux comprendre la compétitivité et les risques sectoriels dans leur ensemble et de créer des produits qui puissent répondre le mieux aux besoins économiques de la filière.

Le financement de la chaîne de valeur permet de créer de nouvelles opportunités de financement pour l'agriculture, d'améliorer les rendements et les remboursements relatifs aux financements et de consolider les liens entre les participants à une même chaîne. Dans le cas spécifique de l'anacarde, l'approche FCV induit une organisation plus rationnelle de la filière, ce qui constitue un élément important de sécurisation des ressources injectées.

**— OBJECTIFS DE LA FORMATION**

L'objectif global de l'atelier est d'améliorer la capacité des cadres des institutions financières, experts et autres professionnels de la finance à apprécier et accompagner les projets de financement des principales chaînes de valeur ajoutée agricoles du Bénin. Cette formation concerne la filière anacarde qui fait partie des filières prioritaires retenues par le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA).

De manière spécifique, il s'agit d'amener les participants à :

- Connaître les principales chaînes de valeur ajoutée de la filière anacarde, leurs organisations, leurs forces, faiblesses, opportunités et menaces
- Identifier les risques inhérents à chaque chaîne de valeur
- Comprendre les besoins en financement des différentes chaînes de valeur.

**— GROUPES CIBLES**

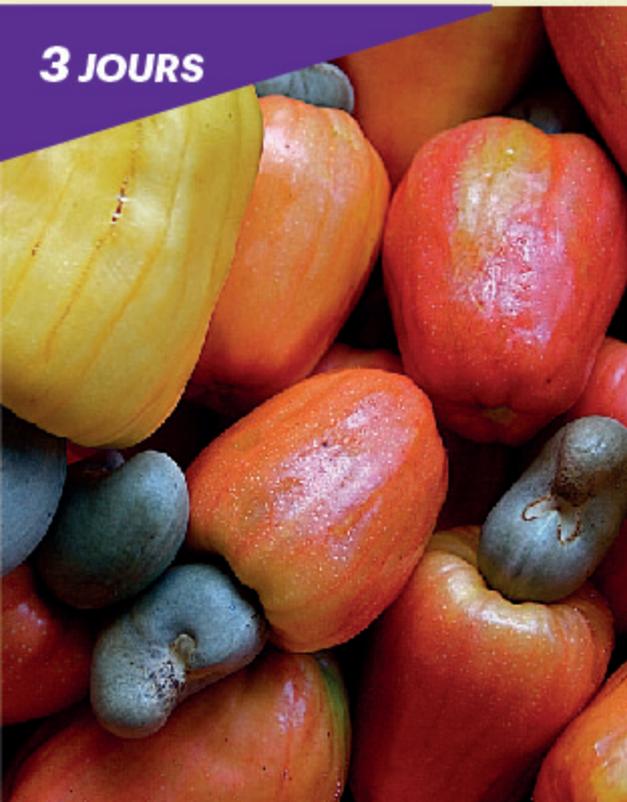
Directeurs Généraux, Directeurs Financiers, Directeurs des risques, Chargés de crédit, Chargés de projet, Chargés des PME/PMI et de la Méso finance, Directeurs des opérations des banques et structures financières décentralisées.

**— MÉTHODOLOGIE**

- Exposé didactique oral à partir d'un diaporama, échanges de pratiques et d'expérience entre participants, travaux en sous-groupes.
- Des études de cas seront réalisées ainsi que des visites des entreprises agricoles et agro-industrielles.
- Des études de cas seront réalisées ainsi que des visites des entreprises agricoles et agro-industrielles.

**— DURÉE**

- 1 journée pour les formations in situ (dans les locaux des institutions financières)
- 02 jours pour les formations qui intègrent des visites d'entreprises agricoles et des échanges d'expériences

**3 JOURS****GÉNÉRALITÉS SUR LE SECTEUR AGRICOLE AU BÉNIN**

Le secteur agricole dans l'économie béninoise  
Notion de filière et chaîne de valeur

**LA FILIÈRE ANACARDE ET LES CHAÎNES DE VALEUR (CVA) Y AFFÉRENTES**

Généralités sur la filière anacarde au Bénin  
Les Chaînes de Valeur de la filière anacarde  
Cartographie des acteurs et création de valeur ajoutée le long de la chaîne

**LES SERVICES ET OUTILS DE FINANCEMENT**

Présentation et synthèse des services et outils financiers en lien avec le développement des CVA anacarde.

**VISITE DE TERRAIN**

Observation sur le terrain, échanges avec les acteurs  
Synthèses

**CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le concept du financement des chaînes de valeur est une réponse au Le concept du financement des chaînes de valeur est une réponse au financement de l'agriculture par des approches ou des institutions financières formelles qui a toujours présenté des difficultés. Pour les institutions financières, le financement de la chaîne de valeur (FCV) donne un nouvel élan portant à aller au-delà de la seule prise de considération du bénéficiaire direct du financement afin de mieux comprendre la compétitivité et les risques sectoriels dans leur ensemble et de créer des produits qui puissent répondre le mieux aux besoins économiques de la filière.

Le financement de la chaîne de valeur permet de créer de nouvelles opportunités de financement pour l'agriculture, d'améliorer les rendements et les remboursements relatifs aux financements et de consolider les liens entre les participants à une même chaîne. Dans le cas spécifique de l'ananas, l'approche FCV induit une organisation plus rationnelle de la filière, ce qui constitue un élément important de sécurisation des ressources injectées.

**OBJECTIFS DE LA FORMATION**

L'objectif global de l'atelier est d'améliorer la capacité des cadres des institutions financières, experts et autres professionnels de la finance à apprécier et accompagner les projets de financement des principales chaînes de valeur ajoutée agricoles du Bénin.

Cette formation concerne la filière anacarde qui fait partie des filières prioritaires retenues par le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA).

De manière spécifique, il s'agit d'amener les participants à :

- Connaître les principales chaînes de valeur ajoutée de la filière anacarde, leurs organisations, leurs forces, faiblesses, opportunités et menaces
- Identifier les risques inhérents à chaque chaîne de valeur
- Comprendre les besoins en financement des différentes chaînes de valeur.

**GROUPES CIBLES**

Directeurs Généraux, Directeurs Financiers, Directeurs des risques, Chargés de crédit, Chargés de projet, Chargés des PME/PMI et de la Méso finance, Directeurs des opérations des banques et structures financières décentralisées.

**MÉTHODOLOGIE**

- Exposé didactique oral à partir d'un diaporama, échanges de pratiques et d'expérience entre participants, travaux en sous-groupes.
- Des études de cas seront réalisées ainsi que des visites des entreprises agricoles et agro-industrielles.
- Des études de cas seront réalisées ainsi que des visites des entreprises agricoles et agro-industrielles.

**DURÉE**

- 1 journée pour les formations in situ (dans les locaux des institutions financières)
- 02 jours pour les formations qui intègrent des visites d'entreprises agricoles et des échanges d'expériences

**3 JOURS****GÉNÉRALITÉS SUR LE SECTEUR AGRICOLE AU BÉNIN**

Le secteur agricole dans l'économie béninoise  
Notion de filière et chaîne de valeur

**LA FILIÈRE ANANAS ET LES CHAÎNES DE VALEUR (CVA) Y AFFÉRENTES**

Généralités sur la filière ananas au Bénin  
Les Chaînes de Valeur de la filière ananas  
Cartographie des acteurs et création de valeur ajoutée le long de la chaîne

**LES SERVICES ET OUTILS DE FINANCEMENT**

Présentation et synthèse des services et outils financiers en lien avec le développement des CVA ananas

**VISITE DE TERRAIN**

Observation sur le terrain, échanges avec les acteurs  
Synthèses

**— CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le concept du financement des chaînes de valeur est une réponse au financement de l'agriculture par des approches ou des institutions financières formelles qui a toujours présenté des difficultés. Pour les institutions financières, le financement de la chaîne de valeur (FCV) donne un nouvel élan portant à aller au-delà de la seule prise de considération du bénéficiaire direct du financement afin de mieux comprendre la compétitivité et les risques sectoriels dans leur ensemble et de créer des produits qui puissent répondre le mieux aux besoins économiques de la filière.

Le financement de la chaîne de valeur permet de créer de nouvelles opportunités de financement pour l'agriculture, d'améliorer les rendements et les remboursements relatifs aux financements et de consolider les liens entre les participants à une même chaîne. Dans le cas spécifique du karité, l'approche FCV induit une organisation plus rationnelle de la filière, ce qui constitue un élément important de sécurisation des ressources injectées.

**— OBJECTIFS DE LA FORMATION**

De manière spécifique, il s'agit d'amener les participants à :

- Connaître les principales chaînes de valeur ajoutée de la filière anacarde, leurs organisations, leurs forces, faiblesses, opportunités et menaces;
- Identifier les risques inhérents à chaque chaîne de valeur
- Comprendre les besoins en financement des différentes chaînes de valeur
- Connaître les outils de financement adaptés à ces demandes.

**— GROUPES CIBLES**

Directeurs Généraux, Directeurs Financiers, Directeurs des risques, Chargés de crédit, Chargés de projet, Chargés des PME/PMI et de la Méso finance, Directeurs des opérations des banques et structures financières décentralisées.

**— MÉTHODOLOGIE**

L'atelier se déroulera en trois séquences :

- Présentations PowerPoint
- Débats
- Visite de terrain

**— DURÉE**

- 1 journée pour les formations in situ (dans les locaux des institutions financières)
- 02 jours pour les formations qui intègrent des visites d'entreprises agricoles et des échanges d'expériences.

**3 JOURS****GÉNÉRALITÉS SUR LE SECTEUR AGRICOLE AU BÉNIN**

Le secteur agricole dans l'économie béninoise  
Notion de filière et chaîne de valeur

**LA FILIÈRE KARITÉ ET LES CHAÎNES DE VALEUR (CVA) Y AFFÉRENTES**

Généralités sur la filière karité au Bénin  
Les Chaînes de Valeur de la filière karité  
Cartographie des acteurs et création de valeur ajoutée le long de la chaîne

**LES SERVICES ET OUTILS DE FINANCEMENT**

Présentation et synthèse des services et outils financiers en lien avec le développement des CVA karité

**VISITE DE TERRAIN**

Observation sur le terrain, échanges avec les acteurs  
Synthèses

**— CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Financer efficacement l'agriculture exige de l'innovation dans la conception et le déploiement de produits adaptés aux besoins des différentes catégories d'acteurs impliquées dans les chaînes de valeur agricole.

L'innovation dans le financement, peut simplement s'agir du choix d'une filière non conventionnelle, peu accompagnée ou émergente, si celle-ci présente à l'analyse, un potentiel certain.

Le soja est l'une de ces filières émergentes avec un très fort potentiel au regard de ses diverses utilisations (alimentation humaine, alimentation animale, énergie) que de ses propriétés fertilisantes.

Une meilleure connaissance de cette filière en vue de son accompagnement présente un grand intérêt, tant pour les acteurs agricoles que pour les institutions de financement.

**— OBJECTIFS DE LA FORMATION**

L'objectif global de l'atelier est d'améliorer la capacité des cadres des institutions financières, experts et autres professionnels de la finance à apprécier et accompagner les projets de financement des principales chaînes de valeur ajoutée agricoles du Bénin.

De manière spécifique, il s'agit d'amener les participants à :

- Connaître les principales chaînes de valeur ajoutée de la filière soja, leurs forces, faiblesses, opportunités et menaces
- Connaître les besoins en financement des différentes chaînes de valeur de la filière soja
- Connaître les outils de financement adaptés à ces demandes
- Identifier les risques inhérents à chaque chaîne de valeur et les moyens de leur mitigation.

**— GROUPES CIBLES**

Directeurs Généraux, Directeurs Financiers, Directeurs des risques, Chargés de crédit ; Chargés de projet, Chargés des PME/PMI et de la Méso finance. Directeurs des opérations des banques et structures financières décentralisées.

**— MÉTHODOLOGIE**

- Cours théoriques sur la base de présentations PowerPoint
- Débats et échanges d'expériences entre participants
- Etudes de cas
- Visite de terrain

**3 JOURS**

**MODULE N°01 : LE SOJA DANS LE MONDE ET AU BÉNIN, LES DIFFÉRENTES CHAÎNES DE VALEUR OPPORTUNITÉS, CONTRAINTES ET RISQUES**

**MODULE N°02 : LES OUTILS DE FINANCEMENT ADAPTÉS AUX CHAÎNES DE VALEUR DU SOJA**

**MODULE N°03 : LES CHANTIERS MAJEURS DE PROMOTION DES CHAÎNES DU SOJA**

**MODULE N°04 : VISITE DE TERRAIN ET ÉTUDE DE CAS**

**MODULE N°05 : LES TECHNIQUES ET OUTILS DE MONTAGE ET D'ANALYSE ET DE SÉLECTION DES PROJETS SUR LE SOJA**

**MODULE N°06 : LES ASPECTS SOCIO-PSYCHOLOGIQUES À PRENDRE EN COMPTE DANS LE FINANCEMENT DES CVA SOJA**

**— CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le changement climatique s'est imposé avec force ces dernières décennies et se caractérise par une irrégularité au niveau des précipitations et de leur répartition spatio-temporelle, des épisodes de sécheresse plus fréquentes, une dégradation notable des terres, une plus grande fragilité des écosystèmes et de leur dynamique. Le changement climatique menace en premier lieu le secteur primaire, l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'exploitation des forêts, des secteurs clés pour le développement économique et social des pays de l'Espace UEMOA et singulièrement du Bénin.

Les systèmes de production agricole et halieutique font face à des agressions liées à la variabilité des précipitations et à l'augmentation des températures, ce qui contribue à la modification et à la réduction des saisons de pluies et en conséquence à la baisse drastique de la productivité agricole entraînant une vulnérabilité croissante de la population.

Face à cette situation qui constitue une menace grave pour la lutte contre la pauvreté et le développement économique et social, il est devenu impérieux de définir des politiques et stratégies qui renforcent la résilience des systèmes de production afin d'augmenter la productivité. Au niveau régional, le profond déséquilibre causé par ce phénomène impose aux organes fédératifs comme l'UEMOA la mise en œuvre d'une politique hardie d'appui, d'accompagnement et de mobilisation de ressources adaptées. Le caractère transversal du changement climatique impose également une gestion inclusive et une coordination dans la mise en œuvre des politiques publiques relatives à l'adaptation des mécanismes favorisant la résilience des systèmes de production.

**— OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- Informer les participants sur le phénomène du changement climatique, son ampleur et ses impacts sur l'agriculture, la pêche et la foresterie
- Partager avec les participants les mesures de mitigation et les options d'adaptation
- Présenter aux participants les mécanismes de financement disponibles

**— GROUPES CIBLES**

Organisations professionnelles agricoles, Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce, Responsables et Cadres de l'Administration chargés de l'Agriculture et du Commerce

**— MÉTHODOLOGIE**

- Cours théoriques sur la base de présentations PowerPoint
- Débats et échanges d'expériences entre participants
- Etudes de cas
- Visite de terrain

**3 JOURS****MODULE N°1 : RÉALITÉ DES DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES AU BÉNIN : MANIFESTATIONS ET CONSTATS****MODULE N°2 : LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR L'AGRICULTURE ET LA PÊCHE AU BÉNIN****MODULE N°3 : LES MESURES DE MITIGATION ET OPTIONS D'ADAPTATION : ÉTUDES DE CAS ET VISITES DE TERRAIN****MODULE N°4 : LES MÉCANISMES DE FINANCEMENT DISPONIBLES POUR LE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE  
DES SYSTÈMES DE PRODUCTION**

**— CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

En Afrique, les coopératives constituent la première forme d'entreprises notamment dans le secteur agricole, avec quelques spécificités réglementaires et pratiques d'un pays à un autre.

Fidèle à sa mission et dans le but de donner un nouvel élan au mouvement coopératif dans sa zone, l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) a adopté en décembre 2010, un Acte Uniforme relatif au droit des coopératives. Six (06) mois après son adoption il est sensé entrer en vigueur dans les Etats parties dont le Bénin et abroge toutes dispositions antérieures.

Cependant, pour être appliqué, l'Acte Uniforme requiert une bonne compréhension et une bonne appropriation par les acteurs impliqués dans la promotion et la gestion des coopératives. Il en est de même pour ceux qui accompagnent le développement du secteur agricole.

**— OBJECTIFS DE LA FORMATION**

L'objectif de cette formation est de renforcer les capacités des acteurs impliqués dans la promotion et la gestion des coopératives au Bénin.

De façon spécifique, il s'agit d'amener les participants à :

- Améliorer leur connaissance des dispositions de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés coopératives, ses points forts et points faibles
- Maîtriser les principes et outils de gestion d'une société coopérative
- Connaître les outils et instrument de financement des Coopératives agricoles
- Connaître les risques liés au financement des coopératives et les moyens de leur mitigation.

**— GROUPES CIBLES**

Responsables et agents techniques en charge de l'organisation et la promotion des coopérative, Dirigeants des coopératives Directeurs Généraux, Directeurs Financiers, Directeurs des risques, Chargés de crédit, des banques et structures financières décentralisées, Chargés de projet, Chargés des PME/PMI et de la Méso finance.

**— MÉTHODOLOGIE**

- Cours théoriques sur la base de présentations PowerPoint
- Débats et échanges d'expériences entre participants
- Etudes de cas
- Visite de terrain

**3 JOURS**

**MODULE N°1 : LE MOUVEMENT COOPÉRATIF AU BÉNIN AVANT L'AU DE L'OHADA RELATIF AUX SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES**

**MODULE N°2 : L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA RELATIF AUX SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES, STRUCTURE ET DISPOSITIONS**

**MODULE N°3 : L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA RELATIF AUX SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES, FORCES ET FAIBLESSES**

**ET DISPOSITIONS**

**MODULE N°4 : VISITE DE TERRAIN ET ÉTUDE DE CAS**

**MODULE N°5 : LES PRINCIPES ET OUTILS DE GESTION ET DE PROMOTION DES COOPÉRATIVES**

**MODULE N°6 : LA SOCIO-PSYCHOLOGIE DU GROUPE ET DE LA COOPÉRATION**

**— CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

L'agriculture contribue à plus du tiers du PIB et constitue la première source d'emploi au Bénin. Elle se développe de plus en plus par des projets et des contrats exécutés par un partenariat entre le public et le privé. Les contrats de Partenariat Public-Privé consistent pour l'Etat et des partenaires privés à s'associer pour l'identification, la conception, le financement, la mise en place des infrastructures et la mise en œuvre des projets.

Si le paradigme PPP n'est pas nouveau, il a acquis un regain d'attention avec l'importance que lui accorde le Gouvernement actuel dans l'exécution de son programme d'action. Cette volonté politique est soutenue par la Loi 2016-24 portant cadre juridique du PPP en République du Bénin. Les opportunités et les procédures de ce type de partenariat sont souvent mal connues des acteurs.

C'est dans ce cadre que la formation en gestion du PPP en agriculture constitue une contribution importante à la performance des acteurs agricoles.

**— OBJECTIFS DE LA FORMATION**

L'objectif global de la formation est de familiariser les participants avec les opportunités du Partenariat Public-Privé en agriculture. De manière spécifique, il agit d'amener les participants à :

- Comprendre le PPP
- Identifier les opportunités PPP en agriculture
- Connaître les procédures inscrites dans la loi sur les PPP

**— GROUPES CIBLES**

- Responsables du secteur privé agricole
- Responsables des banques, des SFD et des institutions d'assurance
- Responsables des organisations professionnelles agricoles
- Partenaires techniques et financiers

**— MÉTHODOLOGIE**

- Cours théoriques sur la base de présentations PowerPoint
- Débats et échanges d'expériences entre participants
- Etudes de cas
- Visite de terrain

**3 JOURS**

- MODULE 1 : PROBLÉMATIQUE DU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE
- MODULE 2 : DÉFINITIONS ET FORMES DE PPP
- MODULE 3 : JUSTIFICATION ET POTENTIALITÉS DU PPP
- MODULE 4 : ÉCONOMIE DES PPP : RENTABILITÉ ET RISQUES
- MODULE 5 : CADRE RÉGLEMENTAIRE ET OUTILS PROCÉDURAUX DES PPP
- MODULE 6 : RISQUES À ÉVITER DANS UNE DÉMARCHE PPP
- MODULE 7 : APPLICATIONS & VISITE DE TERRAIN

**— CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le secteur agricole béninois constitue l'une des principales sources de la croissance de l'économie nationale. Il participe également au processus de développement économique et social dans la mesure où il concourt à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté. Le secteur agricole procure des emplois saisonniers à la majeure partie de la population active de notre pays (estimée entre 60 et 70%) ; par contre, il ne contribue qu'à concurrence de 20% à la formation du Produit Intérieur Brut.

Le principal secteur pourvoyeur d'activités et d'emplois saisonniers de notre pays reste le secteur agricole.

Quand bien même ce secteur dispose d'énormes potentialités, sa contribution au développement de l'économie nationale reste faible en raison de sa forte dépendance des aléas climatiques, de l'insuffisance de professionnalisme dans le secteur, de la faible modernisation (moins de 2% des surfaces agricoles sont irriguées), du défaut de mécanisation, du faible niveau des échanges commerciaux favorisé par l'absence de voies carrossables en toute saison, du défaut de transformation des produits agricoles, et du faible revenu des producteurs agricoles.

Compte tenu de l'importance de l'agriculture pour la survie de l'humanité, son développement est devenu une problématique qui dépasse les nations. Les institutions sous-régionales, continentales et internationales se sont saisies de la question et ont adopté des plateformes de stratégies et d'actions qui doivent être implémentées au niveau de chaque pays, ce qui nécessite souvent de la part des organisations professionnelles agricoles des actions vigoureuses de plaidoyer et de lobbying.

Il apparaît donc important de familiariser les acteurs du secteur agricole avec les outils adéquats pour un plaidoyer efficace en faveur du financement de l'agriculture.

**— OBJECTIFS DE LA FORMATION**

L'objectif global de la formation est de familiariser les participants avec les outils de plaidoyer en faveur du développement de l'agriculture. De manière spécifique, il s'agit d'amener les participants à :

- Comprendre le plaidoyer
- Connaître les outils de plaidoyer en agriculture
- Rédiger des plaidoyers en faveur de quelques réformes agricoles

**— GROUPES CIBLES**

- Responsables du secteur privé agricole
- Responsables des organisations professionnelles agricoles
- Partenaires techniques et financiers
- ONG agricoles
- Chambre de Commerce, Chambre d'Agriculture.

**— MÉTHODOLOGIE**

- Cours théoriques sur la base de présentations PowerPoint
- Débats et échanges d'expériences entre participants
- Etudes de cas
- Visite de terrain

**2 JOURS**

- MODULE 1 : PROBLÉMATIQUE DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
- MODULE 2 : DÉFINITIONS ET FORMES DE PLAIDOYER
- MODULE 3 : PROCESSUS/ÉTAPES DE CONSTRUCTION D'UN PLAIDOYER
- MODULE 4 : APPLICATIONS & VISITE DE TERRAIN



**LES THÈMES DE PLAIDOYER  
ET DE SENSIBILISATION SUR  
LE FINANCEMENT AGRICOLE  
(TPS)**

## **TPS 01 : FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ**

Les échanges autour de ce thème permettront aux participants d'apprécier l'importance du PPP pour un financement adéquat de l'agriculture.

## **TPS 02 : FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE : ÉTAT DES LIEUX, ENJEUX ET PERSPECTIVES (CAUSERIE-DÉBAT)**

L'objectif est d'informer le public cible sur les grandes caractéristiques de l'agriculture. A partir de l'état des lieux, les enjeux et perspectives seront appréhendés à travers des échanges constructifs.

## **TPS 03 : FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE : MEILLEURES PRATIQUES, FINANCE INCLUSIVE ET FINANCE DIGITALE**

En Afrique, des modèles et des pratiques ont été développés dans certains pays et ont abouti à des résultats concluants et intéressants, répliquables dans d'autres pays.

L'objectif de ce thème est d'informer les acteurs du secteur agricole sur les avancées obtenues en matière de financement de l'agriculture dans des pays qui présentent des réalités semblables à celles du Bénin dans les domaines économique, géographique, environnemental et social.

## **TPS 04 : PME/PMI & AGROBUSINESS : CRÉNEAUX ET MOYENS DE VALORISATION DES PRODUCTIONS LOCALES PAR LA TRANSFORMATION**

L'objectif de ce thème est d'échanger avec les acteurs des secteurs financier, agricole et agro-industriel sur l'impérieuse nécessité de tirer le plus grand profit des produits de base : promouvoir l'industrialisation fondée sur les produits de base en tirant parti des éléments conjoncturels favorables tels que l'importante dotation en ressources naturelles, et la forte demande internationale en produits de base ainsi que des opportunités offertes par les mutations intervenues dans l'économie mondiale.





Lot 118 Sud, Zone Résidentielle, Cotonou, Bénin – N° RCCM : RB/COT/15 B 13855  
N° IFU : 3201501678016 – 03 BP 3669 Cotonou – Tél.: +229 21 03 93 53  
Email : [contact@lafinagro.com](mailto:contact@lafinagro.com) - [www.lafinagro.com](http://www.lafinagro.com)